Session ordinaire 2017-2018

RB P.V. DACS 01

# Délégation luxembourgeoise à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)

## Procès-verbal de la réunion du 8 juin 2018

Ordre du jour :

Préparation de la 27e Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE du 7 au 11 juillet 2018 à Berlin
- Analyse des projets de rapports et projets de résolutions des trois commissions
- Questions organisationnelles

*

Présents : M. Mars Di Bartolomeo, M. Gusty Graas, M. Claude Haagen, Mme Josée Lorsché

Mme Rita Brors, Mme Pia Bisenius, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Eugène Berger, M. Léon Gloden, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Henri Kox, M. Roy Reding

*

Présidence : M. Mars Di Bartolomeo, Président de la Chambre des Députés

*

**Préparation de la 27e Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE du 7 au 11 juillet 2018 à Berlin**

**- Analyse des projets de rapports et projets de résolutions des trois commissions**

La délégation s'accorde à introduire deux amendements aux résolutions de la Commission 1 (Affaires politiques et sécurité) respectivement de la Commission 3 (Démocratie, droits de l'homme, questions humanitaires).

Amendement concernant la résolution de la Commission 1 :

Point 22 : « Demande aux Etats participants de l'OSCE de veiller à ce que les droits de l'homme ~~fondamentaux~~ soient respectés par tous les services de sécurité et de renseignement (…) »

*Motivation : Le terme « fondamentaux » utilisé dans ce contexte apporte une restriction en ce sens que pas tous les droits de l'homme ne seraient à respecter. Il y a donc lieu d'omettre le terme « fondamentaux ».*

Amendement concernant la résolution de la Commission 3 :

Point 2 : « ~~Notant avec préoccupation~~ **Insiste à ce** que les parlements ~~ne sont pas suffisamment dynamiques~~ **renforcent leurs efforts** dans ~~leur~~ **la** supervision de la tenue des engagements pris dans l'Acte final d'Helsinki et ~~regrettant qu'il n'existe aucune forme de~~ **développent la** coopération et ~~de~~ **le** dialogue entre plusieurs parlements, »

*Motivation : Au lieu de généraliser le manque de dynamisme et l'absence de coopération institutionnalisée entre parlements, il y a lieu de s'engager à renforcer les efforts et à développer la coopération, d'ailleurs existante, entre les parlements. Le dialogue institutionnalisé se fait par exemple au sein de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.*

**- Questions organisationnelles**

Les membres suivants de la délégation participeront à la Session annuelle :
M. Mars Di Bartolomeo, Président : du samedi 7 juillet 2018 au dimanche 8 juillet 2018, y inclus la réception du soir.
Mme Josée Lorsché, membre effectif : le dimanche 8 juillet 2018 et le lundi 9 juillet 2018.
M. Claude Haagen, membre effectif : le dimanche 8 juillet 2018.
M. Gusty Graas, membre suppléant : le lundi 9 juillet 2018.

Répartition dans les commissions :
M. Mars Di Bartolomeo : Commission 3 (Démocratie, droits de l'homme, questions humanitaires)
Mme Josée Lorsché : Commission 1 (Affaires politiques et sécurité) et Commission 2 (Affaires économiques, science, technologie, environnement)
M. Claude Haagen : Commission 2 (Affaires économiques, science, technologie, environnement)
M. Gusty Graas : Commission 1 (Affaires politiques et sécurité) et Commission 3 (Démocratie, droits de l'homme, questions humanitaires)

La délégation propose de rencontrer S.E. l'Ambassadeur du Grand-Duché en marge de la Session annuelle à Berlin, à proximité du Bundestag.

**Divers**

Pour la présentation du Luxembourg lors de la session d'hiver de l'APOSCE en février 2019 à Vienne, un film de promotion sera montré. A cet effet, il est à analyser si le film produit pour annoncer la Session annuelle de l'APF en 2017 peut être utilisé en modifiant certaines parties.

Luxembourg, le 8 juin 2018

La Secrétaire,
Rita Brors

Le Président,
Mars Di Bartolomeo